Année académique 2020 - 2021 Domaine Paramédicale

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : paramed.gilly@helha.be
HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL
Tél : +32 (0) 64 23 37 59 Fax : +32 (0) 64 23 38 46 Mail : paramed.jolimont@helha.be
HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI
Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12 Mail : paramed.tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 307 Assurer la communication professionnelle			
Code	PAIR3B07	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées des **responsables** et des intervenants dans l'UE	HELHa Gilly **Gulnur DOGRAMACI** (gulnur.dogramaci@helha.be) Nathalie TRICART (nathalie.tricart@helha.be) Caroline MEDINA (caroline.medina@helha.be) HELHa Jolimont **Oxanne BOUDET** (oxanne.boudet@helha.be) Julie SIAKOUDIS (julie.siakoudis@helha.be) Julie VAN ROYE (julie.van.roye@helha.be) HELHa Tournai - Salines **Louisa LEKADIR** (louisa.lekadir@helha.be) Cécile GAILLET (cecile.gaillet@helha.be) Pierre-Laurent FLORIN (pierre-laurent.florin@helha.be) Julie DE NEVE (julie.de.neve@helha.be) Anne-Marie SAUTOIS (anne-marie.sautois@helha.be) Nathalie DESCHEEMAEKER (nathalie.descheemaeker@helha.be) Gaëtane COUTEAU (gaetane.couteau@helha.be) Ingrid VAN WYNSBERGHE (ingrid.van.wynsberghe@helha.be) Mbemba KIZIKA (mbemba.kizika@helha.be) Aurore VOS (aurore.vos@helha.be) Natacha DEFIVES (natacha.defives@helha.be)		
Coefficient de pondération		30	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence C 3 **Gérer les ressources humaines, matérielles et administratives**
- C 3.1 Participer à la mise en oeuvre et/ou l'évaluation des procédures, recommandations et stratégies de développement de la qualité des soins infirmiers.
- C 3.2 Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe interprofessionnelle autour de projets communs
- C 3.3 Gérer une équipe sous sa responsabilité pour assurer les soins et la gestion des ressources matérielles

Compétence C 5 **Assurer la communication professionnelle**

C 5.2 Exploiter les technologies de l'information et de la communication dans le projet de santé

C 5.3 Partager l'information avec les autres membres de l'équipe inter professionnelle concernant les clients, l'entourage ou la collectivité

Acquis d'apprentissage visés

Dans un cadre institutionnel hospitalier ou extrahospitalier

- Partager les informations usuelles et urgentes avec les partenaires de soins intra et extra muros à l'aide d'outils oraux, écrits et informatiques
- Evaluer la qualité et la sécurité de la communication professionnelle.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAIR3B07A	Communication et liaison externe y compris E-Santé	6 h / 1 C
PAIR3B07B	Soins de santé primaire et soins à domicile	24 h / 2 C
PAIR3B07C	Activités d'intégration professionnelles	18 h / 0 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAIR3B07A	Communication et liaison externe y compris E-Santé	10
PAIR3B07B	Soins de santé primaire et soins à domicile	20
PAIR3B07C	Activités d'intégration professionnelles	0

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Le principe de la moyenne géométrique pondérée est appliqué pour le calcul de la note de l'unité d'enseignement
Les modalités d'évaluation spécifiques sont reprises dans la fiche descriptive de l'activité d'apprentissage correspondante de l'implantation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

Année académique 2020-2021 Domaine de la Santé

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI
Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12 Mail : paramed.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Communication et liaison externe y compris E-Santé			
Code	21_PAIR3B07A	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	6 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Louisa LEKADIR** (louisa.lekadir@helha.be) Louisa LEKADIR (louisa.lekadir@helha.be) Cécile GAILLET (cecile.gaillet@helha.be) Pierre-Laurent FLORIN (pierre-laurent.florin@helha.be) Julie DE NEVE (julie.de.neve@helha.be) Anne-Marie SAUTOIS (anne-marie.sautois@helha.be) Nathalie DESCHEEMAEKER (nathalie.descheemaeker@helha.be) Gaëtane COUTEAU (gaetane.couteau@helha.be) Ingrid VAN WYNSBERGHE (ingrid.van.wynsberghe@helha.be) Mbemba KIZIKA (mbemba.kizika@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE 307 : Assurer la communication professionnelle.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité de l'unité d'enseignement 307 contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :

Compétence de fin de formation

Compétence 3 : Gérer les ressources humaines, matérielles et administrative

4C3.1. Participer à la mise en œuvre et/ou l'évaluation des procédures, recommandations et stratégies de développement de la qualité des soins infirmiers.

4C3.2. Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe interprofessionnelle autour de projets communs

4C3.3. Gérer une équipe sous sa responsabilité pour assurer les soins et la gestion des ressources matérielles

Compétence 5 : Assurer la communication professionnelle

4C5.2. Exploiter les technologies de l'information et de la communication dans le projet de santé.

4C5.3. Partager l'information avec les autres membres de l'équipe inter professionnelle concernant les clients, l'entourage ou la collectivité.

Acquis d'apprentissage de l'UE 307

Dans un cadre institutionnel hospitalier ou extrahospitalier

- Partager les informations usuelles et urgentes avec les partenaires de soins intra et extra muros à l'aide d'outils oraux, écrits et informatiques
- Evaluer la qualité et la sécurité de la communication professionnelle.

Acquis d'apprentissage de l'activité

Avant la clôture du Dossier Patient, dans un cadre institutionnel hospitalier ou autre

Evaluer une macrocible proposée

A l’aide du SAED structurer une information orale à transmettre

Réajuster la macrocible sur base des éléments neufs apportés dans la situation

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

La communication dans les soins de santé (Nadot)

E-santé : réseau de santé wallon, Belrail, perspectives e-santé 2019

SAED : situation, antécédents, évaluation, demande

Démarches d'apprentissage

Pour l’introduction sur la communication dans les soins de santé, , travail sur base d’un extrait de l’ouvrage de M. NADOT avec exploitation en classe complète.

Mini vidéos sur l’hôpital et les soins du futur avec exploitation pour introduire le cours.

Dispositifs d'aide à la réussite

Présentations et vidéos disponibles sur plateforme

Ouvrages de référence

« L'activité infirmière, Le modèle d'intermédiaire culturel, une réalité incontournable », F. Busset, J. Gross, M. Nadot, , De Boeck-ESTEM, Octobre 2013, 219 pages

Supports

4. Modalités d'évaluation

Principe

Le principe de la moyenne géométrique pondérée est appliqué pour le calcul de la note de l’unité d’enseignement.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

L’évaluation de l’activité 307A « Communication et liaison externe y compris E-santé » se fera par examen écrit en juin.

L’examen vaut pour 10 points sur les 30 points de l’ UE.

Les modalités d’évaluation sont les mêmes pour la session de septembre.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d’année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d’évaluation pourront être modifiés durant l’année académique étant donné les éventuels changements

de code couleur qui s’imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

Année académique 2020-2021 Domaine de la Santé

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI
Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12 Mail : paramed.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Soins de santé primaire et soins à domicile			
Code	21_PAIR3B07B	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Aurore VOS** (aurore.vos@helha.be) Aurore VOS (aurore.vos@helha.be) Natacha DEFIVES (natacha.defives@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE307 : Assurer la communication professionnelle.
Elle permet à l'étudiant de décrire le système des aides et soins à domicile, d'analyser les besoins spécifiques des clients en milieu extra-muros et de formuler une réponse holistique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité de l'unité d'enseignement 307 contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :

Compétence de fin de formation

Compétence 3 : Gérer les ressources humaines, matérielles et administrative

4C3.1. Participer à la mise en œuvre et/ou l'évaluation des procédures, recommandations et stratégies de développement de la qualité des soins infirmiers.

4C3.2. Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe interprofessionnelle autour de projets communs

4C3.3. Gérer une équipe sous sa responsabilité pour assurer les soins et la gestion des ressources matérielles

Compétence 5 : Assurer la communication professionnelle

4C5.2. Exploiter les technologies de l'information et de la communication dans le projet de santé.

4C5.3. Partager l'information avec les autres membres de l'équipe inter professionnelle concernant les clients, l'entourage ou la collectivité.

Acquis d'apprentissage de l'UE307

Dans un cadre institutionnel hospitalier ou extrahospitalier

- Partager les informations usuelles et urgentes avec les partenaires de soins intra et extra muros à l'aide d'outils oraux, écrits et informatiques
- Evaluer la qualité et la sécurité de la communication professionnelle.

Acquis d'apprentissage de l'activité

· Conformément aux cadres déontologique, éthique, légal et réglementaire, concevoir un plan de soins à proposer au client pour négociation.

· Organiser les interventions de soins spécifiques au contexte des soins à domicile.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Contexte général des soins à domicile
2. Prestataires de soins à domicile
3. Structures de soins à domicile et les services proposés
4. Contexte des prestations des soins et prise de contact
5. Première visite à domicile
6. Mise en œuvre de relations professionnelles adéquates avec les clients
7. Gestion environnementale
8. Administration des soins
9. Aspects éducatifs
10. Aspects légaux, déontologiques et éthiques
11. Aspects psycho-sociaux
12. Gestion administrative des soins

Démarches d'apprentissage

Alternance entre méthode expositive et exercices d'application à partir de cas pratiques

Dispositifs d'aide à la réussite

Ouvrages de référence

Infobox de l'INAMI (4ème édition mars 2016)

Supports

- Syllabus
- Infobox de l'INAMI (4ème édition mars 2016)
- Site INAMI : WWW.INAMI.BE

4. Modalités d'évaluation

Principe

Le principe de la moyenne géométrique pondérée est appliqué pour le calcul de la note de l'unité d'enseignement.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

L'évaluation de l'activité 307B « Soins de santé primaire et soins à domicile » se fera par examen écrit en juin.
L'examen vaut pour 20 points sur les 30 points de l'UE.
Les modalités d'évaluation sont les mêmes pour la session de septembre.

Référence au RGE
En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d’évaluation pourront être modifiés durant l’année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s’imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

Année académique 2020-2021 Domaine de la Santé

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI
Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12 Mail : paramed.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Activités d'intégration professionnelles			
Code	21_PAIR3B07C	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	0 C	Volume horaire	18 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Louisa LEKADIR** (louisa.lekadir@helha.be)		
Coefficient de pondération		0	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Ces activités d'intégration sont travaillées durant les activités d'apprentissage de l'UE.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Démarches d'apprentissage

Dispositifs d'aide à la réussite

Ouvrages de référence

Supports

4. Modalités d'évaluation

Principe

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation						

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 0

Dispositions complémentaires

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d’année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d’évaluation pourront être modifiés durant l’année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s’imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).